



SEGPA du Collège de la Croix de Metz
 Rue Louis Majorelle BP 309
 54 201 TOUL Cedex
 Tél: 03.83.43 06 89
 Fax: 03.83.64 42 13
ce.0541565@ac-nancy-metz.fr



1°) Présentation

La Section d'Enseignement Général et Professionnel

Adapté accueille des élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

L'orientation en SEGPA se fait par décision d'une commission académique, la CDOEASD* avec accord des parents, ou par mesure d'intégration (la CDAPH* pour les élèves relevant du handicap et de la MDPH). Elle offre un parcours de formation et des conditions de travail adaptés aux difficultés des élèves.

Elle fait partie du collège: ses élèves sont des collégiens, avec leurs droits et aussi leurs devoirs; ils participent à la vie de l'établissement et à toutes les activités communes du collège (CDI*, clubs, voyages et sorties, foyer socio-éducatif, associations sportives, formations des délégués de classe, parcours diversifiés...)

Trois « Champs Professionnels » (ateliers) sont proposés aux élèves en 4^{ème} (2 champs en 3^{ème}):

- Habitat- Bâtiment second œuvre (4°/3°)
- Hygiène - Alimentation - Services (4°/3°)
- Vente - Distribution – Magasinage (4°)

Il y a 6h d'atelier en 4^{ème} et 12h en 3^{ème} par semaine.

2°) L'objectif pour chaque élève:

Acquérir l'autonomie et les acquisitions suffisantes pour préparer une formation qualifiante en conjuguant les trois enseignements: général, technologique et professionnel.

Préparer son orientation en définissant son projet personnel.

* CDOEASD: Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés du Second Degré

*CDAPH : Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées

*CDI: Centre de Documentation et d'Information



*CFG: Certificat de Formation Générale

*CAP: Certificat d'Aptitude Professionnelle

3°) Le suivi individualisé:

Des effectifs réduits (16 par classe; 8 par ateliers).

Un livret de suivi et de compétences tout au long de sa scolarité en enseignement général et professionnel.

Validation des acquis en fin de 3^{ème} par le CFG*, premier niveau du CAP*.

Le développement du projet personnel dès la 6^{ème}.



4°) L'encadrement des élèves:

Des Professeurs des Ecoles spécialisés assurent l'enseignement général.

Des Professeurs de Lycée Professionnel assurent l'enseignement en ateliers.

Certains professeurs du collège peuvent intervenir en SEGPA selon des projets spécifiques (technologie, arts plastiques, musique, langue...).

Une Conseillère Principale d'Education (CPE), une Conseillère d'Orientation Psychologue (COP), un Assistant Social, une gestionnaire, une documentaliste au CDI*, un médecin scolaire et une infirmière... sont des personnes qui peuvent aider les élèves de manières diverses (vie scolaire, orientation, difficultés financières, transports, santé...).

L'équipe de direction:

Mme PICARD: Principale du Collège

M. MARTIN: Principal Adjoint

M. GUYOT: Directeur Adjoint Chargé de la SEGPA

Mme REISENBURSCH: Gestionnaire

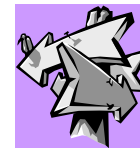
Mme GONZALEZ: CPE

Mme LISCHETTI : Psy EN (COP)

M. NALLOT : Assistant Social

Mme TRASCHLER : Infirmière

M. TURBAN: Médecin Scolaire



5°) L'orientation

Le projet personnel se construit tout au long des quatre années de scolarité.

La situation de chaque élève est révisée régulièrement (notamment en **fin de 6^{ème} puisque « pré-orientation »**)

Pour aider l'élève dans la **construction de son projet**, il y aura:

- des **rencontres** parents – équipe éducative,
- des **suivis** lors de réunions hebdomadaires,
- des **bulletins trimestriels** et **conseils de classes**,
- des **tests** d'évaluation pour le choix de métiers,
- des **rencontres** avec la COP,
- la consultation assistée de documents, de fiches des métiers...
- des **stages en entreprise** ⁽¹⁾ : deux stages d'une semaine en 4^{ème}, et deux autres stages de deux semaines en 3^{ème},
- le travail sur les différents champs professionnels en 4^{ème},
- le choix d'un atelier, et l'approfondissement des compétences dans un domaine professionnel, en 3^{ème},
- des stages en LP, des visites (CFA, CIO*, Pôle Emploi, Mission Locale...)

⁽¹⁾ **les stages en entreprises** sont des éléments très importants dans la construction du projet de l'élève (recherche personnelle de lieux de stage, conventions, dossiers/bilan de stages, suivi des professeurs et rencontre avec les professionnels).

L'aboutissement de la réflexion de l'élève doit l'amener à choisir son orientation future en vue d'une entrée en CAP* dans 2 types de structure:

- en **LP*** (les élèves de SEGPA sont alors prioritaires avec étude de leur dossier scolaire; sur choix motivé),
- en **CFA***, voie de l'**Apprentissage** (contrat de travail avec un employeur).

*CIO: Centre d'Information et d'Orientation

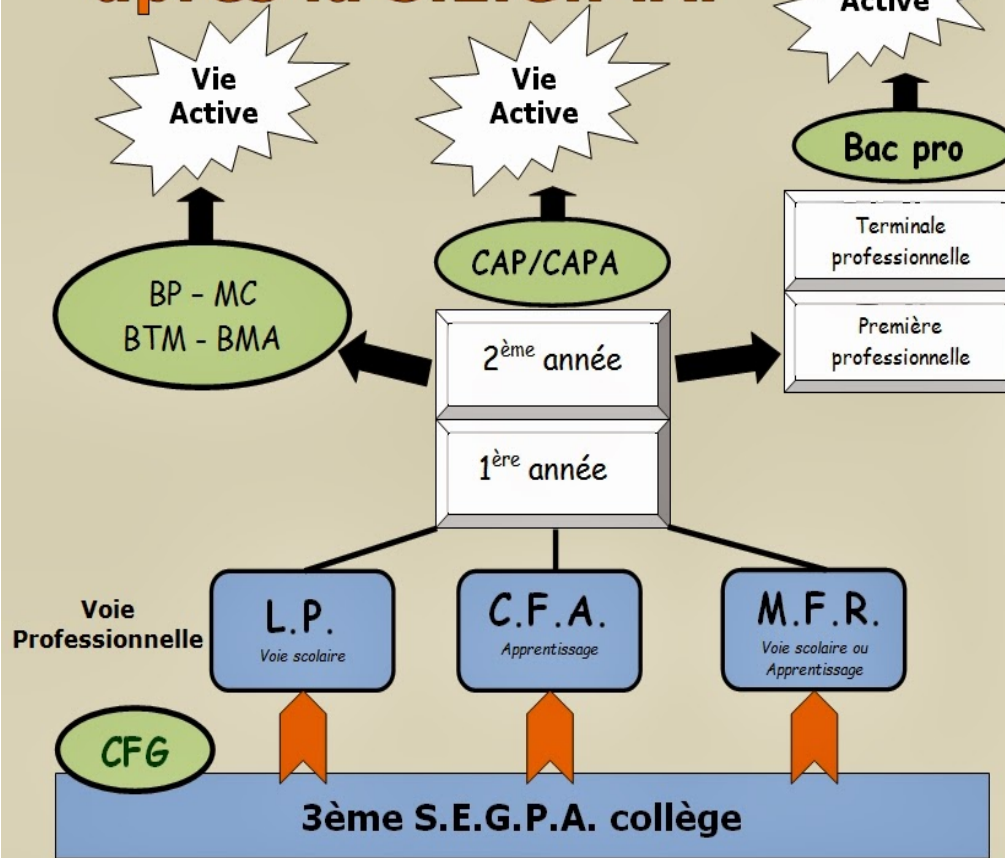
*ANPE: Agence Nationale pour l'Emploi

*LP: Lycée Professionnel

*CFA: Centre de Formation des Apprentis



Orientation après la S.E.G.P.A.



Légende

Diplômes

C.F.G. : Certificat de Formation Générale

C.A.P.(A.) : Certificat d'Aptitude Professionnelle (Agricole)

Ces diplômes nationaux permettent de se spécialiser après un CAP ou un bac pro.

BP : Brevet Professionnel

MC : Mention Complémentaire

BTM : Brevet Technique des Métiers

BMA : Brevet des Métiers d'Art

Filières

S.E.G.P.A. : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

L.P. : Lycée Professionnel

C.F.A. : Centre de Formation d'Apprentis

M.F.R. : Maison Familiale Rurale